

dans le Vignoble

A Vallet, ils proposent un modèle moins bétonné

Elle est toujours opposée au projet. A Vallet, l'association Laissez-nous vivre un peu continue de se mobiliser contre le projet de la future zone commerciale de 17 ha.

Au combat juridique (lire article en page 6), l'association qui revendique une quarantaine d'adhérents a décidé de changer de stratégie. L'heure de la contestation négative est révolue. L'association qui regroupe des commerçants, consommateurs, entrepreneurs de Vallet et des communes voisines, veut afficher « une image positive ». Le nouveau visuel, « plus vert, plus écolo » est le signe du changement. La méthode diffère également. A la contestation systématique, l'association avance aujourd'hui des propositions et des alternatives.

Première option, le choix du site. Au lieu du transfert à l'entrée de ville, l'association propose de réaliser un parking aérien dans l'actuelle zone qui capte déjà 70 % de l'activité commerciale. « Cela permettrait de libérer plusieurs milliers de m² », remarque Philippe



L'association Laissez-nous vivre un peu compte une quarantaine d'adhérents.

Surzur, commerçant valletais. Selon l'association, l'espace gagné permettrait à l'hypermarché d'optimiser son fonctionnement.

La proposition a un autre intérêt. Ecologique celui-là. « Il évite de bitumer 17 ha de terrains », souligne un entrepreneur indépendant. « Et c'est sans compter sur l'augmentation des flux si la zone commerciale du brochet se réalise. Il faut arrêter la course à la bétonnisation. Tout cela va à l'encontre de la planète », ajoute Jean-Guy Merlaud. Le scénario défendu par l'associa-

tion permettrait de garder les terres de la zone du Brochet à des fins agricoles. Défenseur d'un système qui promeut « le lien, l'environnement et la proximité », l'association milite pour créer « une régie agricole municipale », en lieu et place du Brochet. « Cette zone de production permettrait d'alimenter en produits bio les cantines du territoire, la maison de territoire. Tout un tissu de petites entreprises artisanales pourrait aussi s'y installer. » Le modèle d'autonomie alimentaire et d'économie

circulaire n'a rien d'utopique. Dans les Alpes-Maritimes, la commune de Mouans-Sartoux a prouvé sa faisabilité.

Journée d'information en 2019

Pour l'association, le développement des zones commerciales signifie à terme la mort de petits commerces de centre-ville. « Il faut aller voir ce qui se passe à Boufféré, Ancenis. Ce sont des villes mortes », dénonce Philippe Surzur. Un avis qui s'appuie sur des rapports publics pointant la baisse de dynamisme de centres-villes. Pour le centre-bourg de Vallet qui fait l'objet d'une étude lancée par la municipalité, l'association propose une revalorisation qui tient compte du stationnement, de l'architecture, de la vie culturelle... Autant de propositions que Laissez-nous vivre un peu entend présenter lors d'une journée d'information au printemps 2019. L'association pourrait profiter de la journée pour parler de Serge Papin, ex-patron de Système U, aujourd'hui consultant, pour qui « les évolutions de la société annoncent la mort de l'hypermarché ».

« Le Vignoble est bien pourvu »



On estime à 707 m² de surface commerciale pour 1 000 habitants dans le Vignoble nantais.

Selon LSA, le magazine spécialisé du commerce et de la grande distribution, Le Havre était la ville la plus dotée en centres commerciaux fin 2014. Plus de 500 m² pour 1 000 habitants. Le Vignoble nantais n'est pas mal loti. Selon les données 2017 fournies par la CCI de Nantes-Saint-Nazaire (et quelques calculs de notre part), on estime à 707 m² de surface commerciale pour 1 000 habitants. Un chiffre qui ne tient pas compte des projets d'extension à venir...

A la Chambre de commerce et d'industrie départementale, on constate en effet que le Vignoble « s'équipe de plus en plus en m² commerciaux ». Un phénomène lié « à la montée démographique du territoire », aujourd'hui peuplé de 150 000 habitants. « Il y a un dévelop-

pement du commerce péri-urbain qui est assez fort ici, sous l'influence de la métropole nantaise. Mais pas que. Il y a aussi Cholet et Montaigu, au sud du Vignoble, qui y participent. Le Vignoble est bien pourvu. »

La structure, qui collabore avec les collectivités locales par le biais d'ateliers par exemple, tient à accompagner les élus dans leurs efforts « de rendre leur centre-ville plus attractif ». « On a de beaux bourgs, avec des commerces variés et diversifiés comme à Vallet, au Loroux ou Clisson, ajoute ce conseiller à la CCI. C'est plus difficile pour des petites communes comme Barbechat, La Boissière ou La Regrippière qui sont sous influence des pôles commerciaux situés à quelques kilomètres ».